

CARACTÉRISTIQUES

Identification du véhicule

Gamme

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle (*)	Type Moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission/ Nombre de rapports	Puissance administrative en France
Modus						
Campus 1.4 16V	1/05 →	JP0J05	K4J 770	1 390 / 72/98	Méca. (JH3)/5	6
Confort Expression 1.4 16V	9/04 →					
Confort Dynamique 1.4 16V						
Alizé 1.4 16V	1/05 →					
Cosmopolitan 1.4 16V	7/05 →					
Confort Pack Clim Expression 1.4 16V	9/04 →					
Confort Pack Clim Dynamique 1.4 16V						
Luxe Dynamique 1.4 16V						
Luxe Privilège 1.4 16V						
Initiale 1.4 16V	1/05 →					
Campus 1.5 dCi (65 ch)	1/05 →	JP0E05	K9K 752	1 461 / 48/65	Méca. (JH3)/5	4
Pack Authentique 1.5 dCi (65 ch)	9/04 →					
Pack Expression 1.5 dCi (65 ch)						
Confort Expression 1.5 dCi (65 ch)						
Confort Dynamique 1.5 dCi (65 ch)						
Alizé 1.5 dCi (65 ch)	1/05 →					
Cosmopolitan 1.5 dCi (65 ch)	7/05 →					
Confort Pack Clim Expression 1.5 dCi (65 ch)	9/04 →					
Confort Pack Clim Dynamique 1.5 dCi (65 ch)						
Campus 1.5 dCi (80 ch)	1/05 →					
Confort Expression 1.5 dCi (80 ch)	9/04 →					
Confort Dynamique 1.5 dCi (80 ch)						
Alizé 1.5 dCi (80 ch)	1/05 →					
Cosmopolitan 1.5 dCi (80 ch)	7/05 →					
Confort Pack Clim Expression 1.5 dCi (80 ch)	9/04 →					
Confort Pack Clim Dynamique 1.5 dCi (80 ch)						
Luxe Dynamique 1.5 dCi (80 ch)						
Luxe Privilège 1.5 dCi (80 ch)						
Initiale 1.5 dCi (80 ch)	1/05 →					
Modus Société						
Pack Authentique 1.5 dCi (65 ch)	4/05 →	JP0E05	K9K 752	1 461 / 48/65	Méca. (JH3)/5	6
Pack Authentique Air 1.5 dCi (65 ch)						
Pack Authentique Air 1.5 dCi (80 ch)	4/05 →	JP0D05	K9K 750	1 461 / 60/80	Méca. (JR5)/5	6

(*) Le code modèle constitue le numéro d'identification (A, B et C), du 4^e au 10^e caractère.

Plaque constructeur (A)

La plaque constructeur est collée dans le bas du pied milieu droit.

Elle indique dans l'ordre :

-1 Le nom du constructeur.

-2 Le numéro de réception CEE.

-3 Le type mines du véhicule (code modèle et son numéro dans la série du type).

-4 Le poids total autorisé en charge.

-5 Le poids total roulant autorisé.

-6 Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant.

-7 Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.

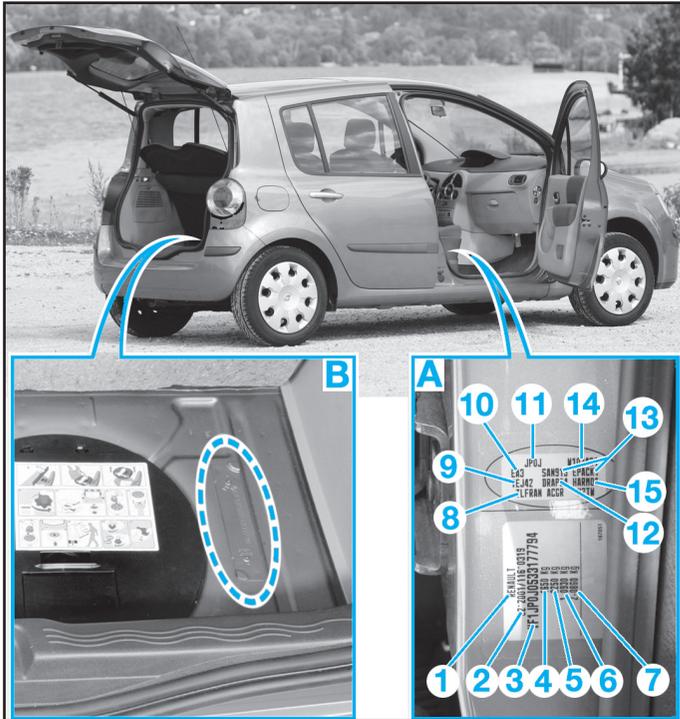
-8 Les caractéristiques techniques du véhicule.

-9 La référence peinture.

-10 Le niveau d'équipement.

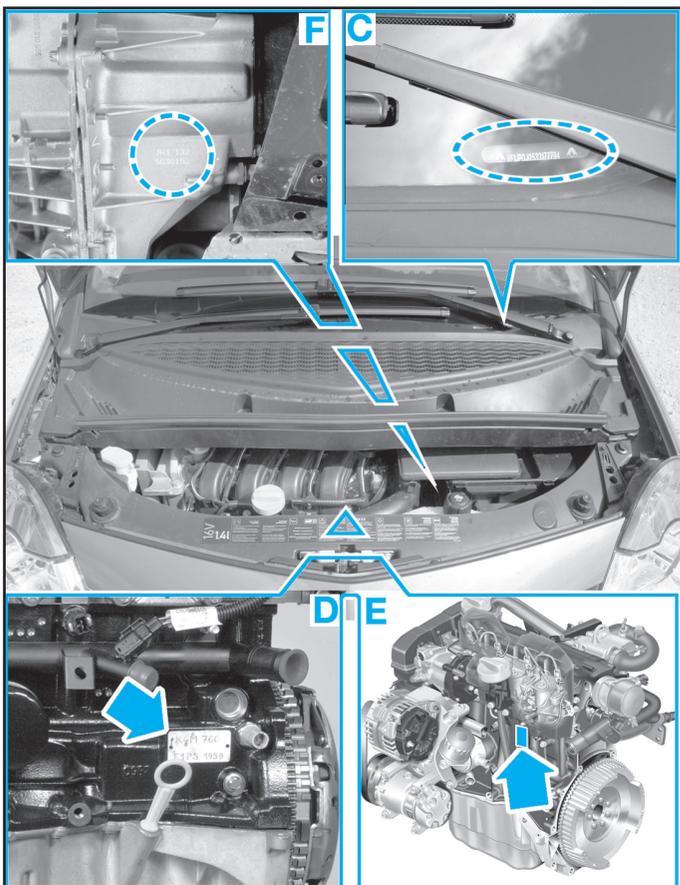
-11 Le type du véhicule (code modèle).

- 12 Le code de la sellerie.
- 13 Le complément de définition de l'équipement.
- 14 Le numéro de fabrication.
- 15 Le code de l'habillage intérieur.



Numéro d'identification (B) et (C)

Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est frappé à froid sur une plaquette rivetée sur le plancher du coffre (B). Il est également inscrit sur la plaque constructeur (A) (repère 11). Enfin pour faciliter l'identification, il est aussi mentionné sur une plaque (C) située sur le côté gauche de la planche de bord, visible depuis l'extérieur, au travers du pare-brise.



Identification du moteur (D) et (E)

Moteur 1.4 16V (K4J) (D)

Le type réglementaire et le numéro de fabrication sont mentionnés sur une plaque rivée à l'avant du bloc-cylindres, au dessus de la sonde de niveau d'huile.

Le type moteur est également rappelé sur une étiquette collée sur le carter de distribution supérieure.

Moteur 1.5 dCi (K9K) (E)

Le type réglementaire et le numéro de fabrication sont gravés à l'avant du bloc-cylindres, au dessus de la sonde de niveau d'huile derrière le tube de jauge à huile.

Identification de la boîte de vitesses (F)

L'identification de la boîte de vitesses (JH3, moteurs 1.4 16V et 1.5 dCi 65, et JR5, moteur 1.5 dCi 80), comportant le type, l'indice et le numéro de fabrication de celle-ci, est gravée sous le carter de pignonnerie, visible sous le véhicule, après la dépose du carénage sous le compartiment moteur, suivant version.

Référence peinture

Le code peinture est mentionné sur la plaque constructeur (A), collée sur le pied de caisse avant droit (repère 9).

Teinte	Code	Qualité
Blanc Glacier	OV369	Opaque vernie
Rouge Corail	OV797	
Vert Cottage	OVD93	
Gris Boréal	MV362	Métallisée vernie
Noir Nacré	NV676	Nacrée vernie
Rouge de feu	TEB76	Teinte à effets
Gris Olive	TEC67	
Naturel	TED12	
Nuage	TED13	
Café	TED14	
Bleu Odyssee	TED44	
Cassis	TED72	
Vert Citron	TED99	
Bleu Menthe	TEJ42	

Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

Dimensions (mm)

- Longueur : 3 792.
- Largeur (hors tout/avec rétroviseurs) : 1 695/1 960.
- Hauteur (à vide) : 1 589.
- Empattement : 2 482.
- Voie avant : 1 471.
- Voie arrière : 1 450.
- Porte-à-faux avant : 771.
- Porte-à-faux arrière : 539.

Poids (kg)

Versions	1.4 16V	1.5 dCi (65 ch)	1.5 dCi (80 ch)
A vide en ordre de marche	1 160	1 180	1 185
A vide en ordre de marche sur l'AV/AR	710/450	725/455	730/455
Total maxi autorisé en charge	1 650	1 670	1 675
Maxi admis sur l'AV/AR	886/764	901/769	906/769
Total roulant	2 250		
Maxi remorque freinée/non freinée	900/600	900/550	

Caractéristiques pratiques

Performances et consommations

Versions	1.4 16V	1.5 dCi (65 ch)	1.5 dCi (80 ch)
Vitesse maxi (km/h)	177	156	168
0-100 Km/h (s)	11,4	15,9	13,4
Consommation (l/100 km) (*) :			
- Cycle urbain	8,7	5,6	5,6
- Cycle extra-urbain	5,6	4,2	4,1
- Cycle mixte	6,7	4,7	4,6
Émission CO2 (g/km) (*)	161	125	122

(*) Selon les normes CEE 99/100.

Jantes et pneus

Versions	Jantes (*)	Pneumatiques (*)	Pression (en bar, à froid) (**)	
			À vide et hors autoroute (AV/AR)	En charge et/ou autoroute (AV/AR) (***)
Authentique	Acier 6,5 J 15 - 45	185/60 R15 84H	2,2/2,0	2,3/2,0
Expression	Acier 6,5 J 15 - 45 (Alliage "Kimono" 6,5 J 15 - 49)	185/60 R15 84H	2,2/2,0	2,3/2,0
Dynamique (1.5 dCi 65 ch)	Acier 6,5 J 15 - 45 (Alliage "Kimono" 6,5 J 15 - 49)	185/60 R15 84H	2,2/2,0	2,3/2,0
Dynamique (1.4 16V et 1.5 dCi 85 ch)	Acier 6,5 J 15 - 45	185/60 R15 84H	2,2/2,0	2,3/2,0
	(Alliage "Riveo" 6,5 J 16 - 49)	185/55 R16 87H	2,4/2,0	2,5/2,0
Privilège	Alliage "Kimono" 6,5 J 15 - 49	185/60 R15 84H	2,2/2,0	2,3/2,0
	(Alliage "Riveo" 6,5 J 16 - 49)	185/55 R16 87H	2,4/2,0	2,5/2,0
Initiale	Alliage "Ottoman" 6,5 J 16 - 49	185/55 R16 87H	2,4/2,0	2,5/2,0

(*) Montage série (montage optionnel).

(**) Roue de secours, appliquer la pression maxi. préconisée. Avec système de surveillance de la pression des pneumatiques, majorer les pressions de **0,2 bar**.

(***) En cas d'utilisation en charge maxi. et avec une remorque, majorer les pressions de **0,2 bar**

Nota :

Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées dans la notice de bord ou sur l'étiquette collée sur le chant de porte avant gauche. En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de **0,2 à 0,3 bar** et ne jamais dégonfler un pneu chaud.



Voile maxi. d'une jante (mm) :

-acier : **0,8**.

-alliage : **0,3**.

Ovalisation maxi. d'une jante : **0,7 mm**.

Couple de serrage des vis de roues (acier ou alliage) :**10,5 daN.m**

Nota :

En cas de changement de taille de pneumatiques, il est nécessaire de procéder à la réinitialisation du calculateur de direction assistée mais également, suivant version, à celle du système de surveillance de la pression des pneumatiques (voir chapitre "ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE").

De plus, sur les versions dotées du système de surveillance de la pression des pneus, il faut aussi réinitialiser celui-ci en cas de permutation des roues ou de montage d'un jeu de roues hiver; ce qui nécessite l'emploi d'un appareil de diagnostic approprié. La roue de secours n'est pas équipée de capteur, il est normal que le système signale une anomalie au combiné d'instruments lorsqu'elle est utilisée.

Entretien

Implantation de la prise de diagnostic

La prise diagnostic est située sous la console centrale de la planche de bord, protégée par un cache.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple au combiné d'instruments et il peut être consulté à tout moment en faisant défiler les menus de cet afficheur.

La fréquence de l'entretien normal est programmée :

-tous les **30 000 km** ou tous les **2 ans**, pour les versions **1.4 16V** et **1.5 dCi (*)**.

-tous les **20 000 km** ou tous les **2 ans**, pour les versions **1.5 dCi (**)**. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les **15 000 km** ou tous les ans (voir « Entretien sévère »).

(*) Carnet d'entretien du véhicule avec échéances de révision tous les **30 000 km** ou tous les **2 ans** (carnet réf. **CE 2005-3A3**).

(**) Carnet d'entretien du véhicule avec échéances de révision tous les **20 000 km** ou tous les **2 ans** (carnet réf. **CE 2004-3A**).

Entretien normal

Il faut souligner que l'application du programme d'entretien normal impose :

-l'emploi impératif d'huile moteur respectant les normes **ACEA A3** ou **A5**, pour les versions **1.4 16V** (voir préconisation au chapitre « MOTEUR ESSENCE 1.4 16V (K4J) »).

-l'emploi impératif d'huile moteur respectant les normes **ACEA B4**, pour les versions **1.5 dCi** (voir préconisation au chapitre « MOTEUR DIESEL 1.5 dCi (K9K) »).

-le contrôle régulier du niveau d'huile moteur, au moins tous les **1 000 km** et avant chaque parcours important.

Modus essence 1.4 16V		Modus Diesel 1.5 dCi	
Carnet 30 000 km ou 2 ans (réf. CE 2004-3A)		Carnet 20 000 km ou 2 ans (réf. CE 2004-3A)	Carnet 30 000 km ou 2 ans (réf. CE 2005-3A3)
30 000 km		20 000 km	30 000 km
<ul style="list-style-type: none"> -Remplacement du filtre à air moteur. -Vidange de l'huile moteur. -Remplacement du filtre à huile. -Remplacement du filtre à air d'habitacle (*) (**). -Contrôle de l'état et de l'étanchéité des carters (moteur-boîte). -Contrôle de l'état des soufflets (transmissions, boîtier et rotules de direction). -Contrôle de l'état de la ligne d'échappement. -Contrôle du niveau de liquide de refroidissement moteur. -Contrôle de la charge de la batterie. -Contrôle du niveau de liquide de frein/embrayage. -Contrôle de l'étanchéité du circuit de frein et de la commande d'embrayage. -Contrôle de l'usure des plaquettes et de l'état des flexibles de freins AV/AR (*). -Contrôle de l'étanchéité des amortisseurs AV/AR. -Contrôle de l'état et pressions des pneumatiques (y compris roue de secours). -Contrôle de l'équipement d'éclairage et de signalisation. -Contrôle de l'état du pare-brise et des rétroviseurs. -Contrôle du niveau du liquide de lave-glace. -Contrôle de l'état des balais d'essuie-glace AV/AR (**). -Examen visuel de l'extérieur de la carrosserie, dessous de caisse et passages de roues. -Lecture de la mémoire d'autodiagnostic des calculateurs électroniques. -Réinitialisation de l'indicateur de maintenance. 		<ul style="list-style-type: none"> -Purge en eau du filtre à combustible 	<ul style="list-style-type: none"> -Remplacement du filtre à combustible.
		40 000 km	
		Opérations des 20 000 km plus :	
		-Remplacement du filtre à combustible.	
60 000 km			
Opérations des 30 000 km plus :		Opérations des 20 000 km plus :	Opérations des 30 000 km
-Remplacement des bougies d'allumage.		-Remplacement du filtre à air moteur.	
-Remplacement du filtre à air moteur.			
90 000 km		80 000 km	90 000 km
Opérations des 30 000 km		Opérations des 40 000 km plus :	Opérations des 30 000 km plus :
		-Dépoussiérage et contrôle de l'usure des garnitures et de l'étanchéité des cylindres récepteurs des freins AR à tambour (*).	
		100 000 km	
		Opérations des 20 000 km	
120 000 km			
Opérations des 60 000 km plus :			
-Remplacement de la courroie de distribution et galet(s) (**).			
-Remplacement de la courroie d'accessoires et galet (**).			
-Remplacement avec rinçage et purge du circuit de refroidissement			
-Remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage/embrayage (**).			
240 000 km			
Opérations des 120 000 km plus :			
-Remplacement du filtre à carburant			
Tous les 2 ans			
-Remplacement de la pile de la clé/télécommande.	-Remplacement du filtre à air moteur	-Remplacement de la pile de la clé/télécommande	-Contrôle de l'efficacité et nettoyage de la climatisation (*)
	-Contrôle de l'efficacité et nettoyage de la climatisation (*)		

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Tous les 4 ans

-Remplacement du filtre à air moteur. -Contrôle et recharge du circuit de la climatisation (*).		-Remplacement du filtre à air moteur. -Contrôle et recharge du circuit de la climatisation (*).	
-Remplacement avec rinçage et purge du circuit de refroidissement -Remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage/embrayage (****).			

Tous les 5 ans

-Remplacement de la courroie de distribution et galet(s) (***). -Remplacement de la courroie d'accessoires et galet (***).			
---	--	--	--

Tous les 10 ans

-Remplacement des capteurs du système de surveillance de la pression des pneumatiques (*).			
--	--	--	--

(*) Suivant équipement.

(**) Les balais d'essuie-glace étant fabriqués à partir de caoutchouc (matière naturelle et vivante), il est conseillé de les remplacer au minimum une fois par an et ce quel que soit le niveau d'usure.

(***) Prescription maxi. qu'il convient de ne jamais dépasser et qui doit être réduite en cas d'utilisation sévère (voir introduction).

(****) Prescription qui impose de respecter le liquide préconisé, notamment pour les versions équipées de l'ESP (voir chapitres « EMBRAYAGE » ou « FREINS »).

Entretien sévère

En cas de conditions particulières d'utilisation, il est recommandé d'adapter la fréquence de l'entretien.

Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...) pays très chauds (température régulièrement supérieure à 30°C), pays très froids (température régulièrement inférieure à -15°C), atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes préconisées ou celle du combustible couramment utilisée douteuse.

Le carnet d'entretien portant la référence **CE 2005-3A3** est très précis dans ces cas-là.

Utilisation	Remplacement					
	Huile moteur et filtre à huile	Filtre à air moteur	Filtre à air d'habitacle	Filtre à combustible (*)	Courroie de distribution et galet(s)	Courroie d'accessoires et galet
Urbaine (50% des trajets à une vitesse moyenne inférieure à 30 km/h)	Tous les 15 000 km ou tous les ans	Tous les 30 000 km ou tous les 2 ans	Tous les 15 000 km ou tous les ans		Tous les 90 000 km ou tous les 5 ans	Tous les 90 000 km ou tous les 5 ans
Fréquente en environnement poussiéreux (chantiers, plus de 1 000 km/an de piste...)						
Pays très chaud (plus de 5 000 km/an sous des températures régulièrement supérieures à 30°C)					-	
Pays très froid (plus de 5 000 km/an sous des températures régulièrement inférieures à -15°C)			-	-		
Qualité du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes prescrites (plus de 3 000 km/an)						
Qualité du combustible douteuse (plus de 3 000 km/an) (*)					Tous les 15 000 km ou tous les ans	
Traction fréquente d'une remorque de plus de 500 kg (30% des kilomètres parcourus)						
Petits trajets répétés moteur au ralenti (50% du temps d'utilisation moteur porte à porte permanent sans arrêt du moteur...)	Tous les 15 000 km ou tous les 6 mois	Tous les 30 000 km ou tous les ans			Tous les 90 000 km ou tous les 5 ans	Tous les 90 000 km ou tous les 5 ans

(*) Versions 1.5 dCi.

Initialisation de l'indicateur de maintenance

Nota :

L'indicateur de maintenance est paramétrable avec un outil de diagnostic approprié.

Mettre le contact.

Sélectionner l'information "**Autonomie de vidange**" sur l'ordinateur de bord, en appuyant sur l'une des touches de défilement situées en bout du commodo d'essuie-vitre.

Maintenir enfoncer l'une des touches de défilement situées en bout du commodo d'essuie-vitre jusqu'à ce que l'information "**Autonomie vidange**" clignote.

Nota :

L'afficheur clignote puis affiche la valeur d'autonomie préconisée.

Lâcher la touche, l'indicateur de maintenance est réinitialisé. Couper le contact puis le remettre pour contrôler que l'indicateur de maintenance est bien réinitialisé, en sélectionnant **"Autonomie vidange"** sur l'ordinateur de bord.

Nota :

L'indicateur doit afficher **"Vidange dans 30 000 km"**, sur les versions **1.4 16V** et **1.5 dCi (*)**, ou **"Vidange dans 20 000 km"**, sur les versions **1.5 dCi (**)**.

(*) Carnet d'entretien du véhicule avec intervalles de révision tous les **30 000 km** ou tous les **2 ans**.

(**) Carnet d'entretien du véhicule avec intervalles de révision tous les **20 000 km** ou tous les **2 ans**.

Levage

Avec le cric de bord

Des points de levage sont prévus à l'avant (1) et l'arrière (2), de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des supports formés sous les bas de caisse, dans lesquels le cric de bord vient se positionner. Des flèches réalisées sur les bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points de levage.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse ou la marche arrière.

Avec un cric rouleur d'atelier

Pour lever latéralement le véhicule, équiper le cric d'une cale en bois ou en caoutchouc afin de ne pas détériorer le dessous du véhicule et placer le cric aux extrémités du bas de caisse, pour l'avant, derrière la roue sous la traverse latérale (3) et, pour l'arrière, sous la feuillure du bas de caisse devant la roue (4).

Pour assurer la stabilité du véhicule, placer des chandelles de sécurité sous les points de levage destinés à recevoir le cric de bord (1) et (2).

Nota :

Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

À l'avant, prendre garde de ne pas déformer l'extrémité de l'aile, en prenant appui sous la traverse latérale (3).

Avec un pont élévateur à deux colonnes

Prendre appui à chaque extrémité des bas de caisse, à l'avant, sous les traverses latérales (3) et, à l'arrière, sous les feuillures du bas de caisse (4) ou, suivant l'intervention en mixant les points précédemment cités avec ceux destinés à recevoir le cric de bord.

Pour dégager les traverses latérales avant, prendre appui de chaque côté, à l'avant, sous les points (1) destinés à recevoir le cric de bord et, à l'arrière, sous les feuillures du bas de caisse (4). Pour dégager les traverses latérales arrière, prendre appui de chaque côté, à l'avant, sous les traverses latérales (3) et, à l'arrière, sous les points (2) destinés à recevoir le cric de bord.

Nota :

Dans tous les cas, il est impératif d'arrimer le véhicule au pont élévateur à l'aide d'une sangle, surtout en cas de dépose d'organe pouvant créer un déséquilibre, comme la dépose de l'ensemble moteur-boîte, de la boîte de vitesses, du train arrière ou bien celle du réservoir à carburant.

À l'avant, prendre garde de ne pas déformer l'extrémité de l'aile, en prenant appui sous la traverse latérale (3).

Remorquage

Le remorquage s'effectue à l'aide d'un anneau amovible, rangé avec l'outillage de bord dans le fond du coffre, qu'il faut visser au travers des boucliers, après avoir déclipé leur obturateur, situé à droite pour l'avant et à gauche pour l'arrière.

Nota :

Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Pour arrimer le véhicule, celui-ci est équipé de 2 anneaux supplémentaires, l'un situé à l'arrière du passage de roue avant droit et l'autre sous l'extrémité du longeron arrière gauche.

